

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 26 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 20 JUIN 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mmes Anne SERRE - Marie-Josée HENRARD - Viviane LOUME-SEIXO - M. Bertrand GAUFREYAU, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - M. Bruno JANOT - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI jusqu'à 20 h 30 - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Jean-Pierre LALANNE - M. Serge BALAO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Vincent NOVO - Mmes Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI à partir de 20h30 - Valériane ALEXANDRE - M. Pascal DAGES

POUVOIRS :

M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN

M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. André DROUIN

Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU donne pouvoir à M. Bertrand GAUFREYAU

M. Vincent NOVO donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR

Mme Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI donne pouvoir à Mme Marianne BERQUE-MANSAS à partir de 20h30

Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO

M. Pascal DAGES donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : DONNEES NUMERIQUES : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION DES RISQUES

Le Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques a mis en place, en partenariat avec l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales, via son projet IGECOM 40, le projet de Plate-Forme de l'Information Géographique Mutualisée en Aquitaine (PIGMA).

La Ville de Dax est adhérente à IGECOM 40 du fait de son appartenance à la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

Il serait souhaitable que la Ville de Dax intègre le projet de Plate-Forme de l'Information Géographique Mutualisée en Aquitaine. Un projet de convention a été rédigé à cet effet.

Selon les termes de la convention proposée, IGECOM 40 constituera un relais pour le projet de Plate-Forme de l'Information Géographique Mutualisée en Aquitaine en collectant et en diffusant l'information issue du projet et en assurant les échanges à titre gratuit pour la Ville de Dax.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE MAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

DECIDE de procéder au scrutin par un vote à main levée,

**LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 33 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION, celle de Monsieur
Christophe BARDIN,**

APPROUVE les termes de la convention de partenariat pour la mise à disposition de données numériques ci-annexée,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20140626-1-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 30 Juin 2014

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».